

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À LECCI LES TERRASSES DE CIACCONE

5 mars 2024 - Lecci



Contact Presse

Catherine Vernaz, responsable de la communication SYVADEC
06 25 44 86 11

catherine.vernaz@syvadec.fr

Barbara Baghioni, chargée de communication CC du Sud Corse
07 56 38 82 14

barbara.baghioni@cc-sudcorse.fr

Installation d'un composteur partagé à Lecci

Alors que le tri des déchets alimentaires est désormais obligatoire, le SYVADEC et les intercommunalités poursuivent leur mobilisation dans le cadre du plan compostage pour valoriser localement cette ressource jusque-là peu exploitée.

Objectif : mettre à disposition de chaque foyer insulaire les moyens nécessaires pour trier à la source leurs biodéchets.

Dans cette perspective, le SYVADEC et la Communauté de Communes du Sud-Corse ont installé le 5 mars 2024 un composteur partagé à Lecci, résidence Les terrasses de Ciaccone, avec le soutien de l'État (à travers le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) et de l'ADEME.

Cet équipement de proximité permettra aux habitants de la résidence de trier leurs biodéchets : restes et préparations de repas ; marc de café et filtres ; sachets de thé et d'infusion ; serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs ; fleurs fanées...

Ils seront ainsi transformés en un compost de qualité, qui pourra être récupéré gratuitement et utilisé comme engrais pour les jardins et les plantes.

La plateforme de compostage desservira une soixantaine de foyers et traitera près de 5 tonnes de biodéchets par an.

Le compostage partagé est une solution de tri à la source particulièrement adaptée à l'habitat collectif (immeubles, quartiers, centres de village). Il contribue aussi à renforcer le lien social entre les habitants, qui se retrouvent autour d'un projet commun, propice aux échanges et rencontres.

Les futurs usagers du composteur partagé de la résidence ont été invités à participer à son installation. À cette occasion, un bioseau leur a été remis ainsi qu'un mode d'emploi. Ils ont également pu bénéficier d'une formation et de conseils dispensés par les agents de la Communauté de Communes et l'animateur compostage du SYVADEC.

Le SYVADEC a acheté et installé le composteur partagé. La Communauté de Communes Sud-Corse veillera à son bon fonctionnement ainsi qu'au processus de compostage et répondra aux questions des utilisateurs.

N.B. : Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de l'installation et qui souhaitent utiliser le composteur partagé peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Sud-Corse pour obtenir le matériel et toutes les informations utiles (tél : 07 76 62 34 00).

Le modèle de composteur partagé de Lecci, comme tous ceux qui seront implantés en Corse en 2024, a été élaboré par le SYVADEC en concertation avec les intercommunalités. Il est fabriqué par une entreprise située en Plaine Orientale.

17 autres plateformes à venir dans le Sud-Corse

4 plateformes de compostage partagé étaient déjà en service depuis 2018 dans le Sud-Corse à Bonifacio, Figari, Monacia d'Aullène et Porto-Vecchio.

Outre celle de Lecci, 17 autres unités seront installées dans les prochaines semaines sur l'ensemble du territoire, **qui en comptabilisera 22 au total** : 11 à Porto-Vecchio, 5 à Bonifacio, 3 à Figari, 1 à Pianottoli-Caldarelo, 1 à Monacia-d'Aullène, 1 à Lecci.

La politique biodéchets de l'intercommunalité du Sud-Corse

La Communauté de Communes du Sud-Corse a à cœur de promouvoir le tri des biodéchets afin de réduire leur impact sur l'environnement tout en favorisant le développement des pratiques responsables sur son territoire.

- **Information - sensibilisation**

Afin d'informer les habitants et professionnels du territoire, les Ambassadeurs du Tri de la CCSC multiplient les interventions de sensibilisation (visites, explications, ateliers, permanences...) afin d'informer de l'importance du tri à la source des biodéchets ainsi que sur les bons gestes de tri.

L'accompagnement pédagogique du SYVADEC sur le tri de tous les flux a permis à la totalité des écoles du territoire d'être labellisées Eco Scola. À noter également qu'un concours de dessin sur le tri est en cours, auquel participent plus de 200 élèves du CP au CM2.

- **Promotion du compostage**

En parallèle de l'installation des composteurs partagés, le SYVADEC distribue gratuitement des composteurs individuels. À ce jour, 4 544 ont été distribués sur le territoire de la CC Sud Corse (4 463 composteurs de jardin et 81 lombricomposteurs).

50 % de la population du Sud-Corse dispose aujourd'hui d'une solution de compostage.

- **Collecte en porte à porte pour les professionnels**

En réponse à la hausse de la production de biodéchets par les professionnels sur le territoire, notamment en haute saison, la CCSC a mis en œuvre une stratégie renforcée de collecte en porte à porte. Cette démarche vise non seulement à accroître l'efficacité de la collecte, mais aussi à intensifier les efforts de sensibilisation tout en simplifiant le processus de tri.

La collecte des biodéchets auprès des professionnels concerne :

- 43 professionnels en basse saison, à raison d'une collecte 5 fois par semaine ;
- 96 professionnels en haute saison, à raison d'une collecte quotidienne.

Il est prévu de déployer cette collecte auprès de 99 autres professionnels. Des actions de sensibilisation sont en cours dans le cadre de cette mise en place.

- **Équipements de collecte des biodéchets**

Afin de renforcer la collecte séparée des biodéchets, 108 nouveaux points de regroupements seront installés sur le territoire au cours de l'année 2024.

En 2023, la collecte des biodéchets dans le Sud-Corse a représenté 197 tonnes, en augmentation de 24 % par rapport à 2022, et le compostage individuel et collectif 502 tonnes.

Le compostage en Corse

En collaboration avec les intercommunalités, le SYVADEC favorise le compostage individuel et collectif partout et pour tous, en vue de détourner le plus possible les biodéchets de l'enfouissement.

66 composteurs partagés ont été installés en Corse à ce jour. Il est prévu d'en implanter au total 340 d'ici fin 2024. Les prochaines implantations auront lieu sur les territoires des Communautés de Communes de Costa Verde et de Marana Golo.

Plus de 46 000 composteurs individuels ont été distribués gratuitement à ce jour. Les objectifs régionaux ont été atteints fin 2023. Les distributions se poursuivent toutefois jusqu'en juin 2024 dans les territoires qui n'ont pas encore atteint leur objectif d'équipement.

En complément de l'équipement en composteurs, le plan biodéchets comporte un volet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires de Corse avec les dispositifs Ecoscola/Ecoculleghju/EcoLiceu, ainsi que la création de bioplateformes de compostage pour le traitement des biodéchets issus des collectes séparées effectuées par les intercommunalités. Deux bioplateformes gérées par le SYVADEC et deux privées sont actuellement en fonctionnement en Corse, et le SYVADEC porte 4 autres projets à Monte, Sisco, Belgodère et Aleria.

En Corse, le compostage de proximité permet aujourd'hui de détourner 15 kg/hab./an de biodéchets soit 2 % de la production totale annuelle de déchets ménagers. Si l'on y ajoute les collectes, qui représentent 11 kg/hab./an, ce sont au total 26 kg/hab./an de biodéchets qui peuvent être valorisés, soit 4 % des déchets ménagers produits annuellement.

Le financement du plan régional de compostage

D'un montant prévisionnel de 1,2 M€, le plan régional de compostage 2018-2024 est financé avec une contribution de l'État à hauteur de 600 000 € (50 %) et de l'ADEME à hauteur de 349 500 € (29,12 %), le solde soit 250 500 € (20,88 %) étant financé par le SYVADEC.

CHIFFRES-CLÉS EN CORSE

- 46 144 composteurs individuels
- 66 composteurs partagés
- 2 bioplateformes de compostage SYVADEC et 4 en projet
- 1 habitant sur 3 dispose d'une solution de compostage
- 5 000 t de biodéchets détournées de la poubelle grâce au compostage en 2023
- 3 700 t de biodéchets collectées séparément en 2023
- Les biodéchets représentent $\frac{1}{4}$ de la poubelle soit 100 kg/hab./an à trier à la source

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires pour assurer ensemble le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il agit pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention auprès du grand public.

